

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 26 avril 2016 vers les 18 h 30 à son centre administratif situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum, sous la présidence de monsieur Jean-Yves Laforest, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland, commissaire - Vice-président du comité exécutif
Monsieur Yves Cossette, commissaire représentant du comité de parents
Monsieur Guillaume Frigon-Gélinas, commissaire
Madame Johanne Harvey, commissaire
Madame Nicole Trudel, commissaire

Participe à cette séance, le directeur général, monsieur Denis Lemaire.

Sont aussi présents, le personnel hors cadre et cadre :

Monsieur Serge Carpentier, directeur général adjoint et secrétaire général
Monsieur Richard Boyer, directeur des Services des ressources humaines

1. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION CE 40 0416 :

Monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document CE 0416-01 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

2. Approbation du procès-verbal de la dernière séance

RÉSOLUTION CE 41 0416 :

Chaque membre présent du comité exécutif ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 29 mars 2016 au moins six heures avant le début de la présente séance, madame la commissaire Nicole Trudel PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance ordinaire inscrit sur le document CE 0416-02 soit approuvé tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité.

3. Sujets présentés par les Services des ressources humaines

3.1 Congés sabbatiques à traitement différé

RÉSOLUTION CE 42 0416 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sabbatique à traitement différé;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE d'accorder un congé sabbatique à traitement différé, conformément à la convention collective les concernant, aux personnes suivantes:

- Monsieur Guy Loranger, enseignant à l'école Sainte-Marie de Saint-Boniface, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 premiers jours de l'année scolaire 2017-2018, dans un plan de deux (2) ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2016;
- Madame Josée Croisetière, enseignante à l'école secondaire Champagnat de La Tuque, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2016;
- Madame France Ricard, enseignante à l'école Notre-Dame de Shawinigan, secteur Saint-Georges-de-Champlain, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2016;
- Madame Isabelle Mongrain, enseignante à l'école Saint-Paul de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2017-2018, dans un plan de deux (2) ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2016;
- Monsieur Francis Poulin, enseignant à l'école secondaire du Rocher de Shawinigan, secteur Grand-Mère, congé d'une durée d'un (1) an, soit l'année scolaire 2018-2019, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2016;
- Madame Annie Jacques, enseignante à l'école de la Tortue-des-Bois de Saint-Mathieu-du-Parc, congé d'une durée de six (6) mois, soit les 100 derniers jours de l'année scolaire 2018-2019, dans un plan de trois (3) ans entrant en vigueur le 1^{er} juillet 2016.

Adoptée à l'unanimité.

3.2 Congés sans traitement - Temps complet

RÉSOLUTION CE 43 0416 :

CONSIDÉRANT que des membres du personnel ont demandé un congé sans traitement à temps complet pour l'année scolaire 2016-2017;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE d'accorder un congé sans traitement à temps complet aux personnes suivantes:

- Madame Carole Boivin, conseillère en orientation au centre administratif de Shawinigan, du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017;
- Madame Nathalie Borie, enseignante à l'école secondaire Val-Mauricie de Shawinigan, secteur Shawinigan-Sud, du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017;
- Madame Manon Tanguay, enseignante à l'école Centrale de La Tuque, du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017.

Adoptée à l'unanimité.

4. Demandes d'aide ou de contribution financière

RÉSOLUTION CE 44 0416 :

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a le mandat de disposer des demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

CONSIDÉRANT que le comité exécutif a procédé à l'examen de demandes en tenant compte des critères établis par la Politique relative aux demandes de contribution ou d'aide financière présentées à la Commission scolaire;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Guillaume Frigon-Gélinas PROPOSE que soient autorisées les demandes de contribution ou d'aide financière décrites au document CE 0416-03.

Adoptée à l'unanimité.

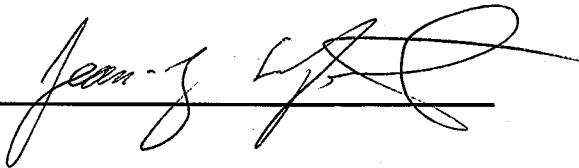
5. Clôture de la séance

RÉSOLUTION CE 45 0416 :

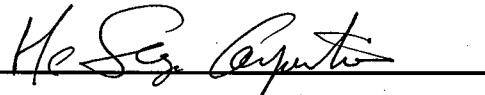
Monsieur le commissaire représentant du comité de parents Yves Cossette PROPOSE, vers les 18 h 45, que soit déclarée close la présente séance du comité exécutif de la Commission scolaire de l'Énergie.

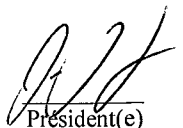
Adoptée à l'unanimité.

PRÉSIDENT



SECRÉTAIRE





Président(e)



Secrétaire